

Contenu

1	COMMENT SE DECOUPENT LES FICHES ?	2
2	CLES DE LECTURE GENERALES	3
3	CLES DE LECTURE DETAILLEES	4
3.1	Page de garde	4
3.2	Contexte du site d'étude	4
3.2.1	Contexte du développement urbain	4
3.2.2	Contexte des potentialités agricoles :	5
3.3	Analyse des systèmes agricoles	10
3.3.1	Les productions et les filières	10
3.3.2	La démographie agricole	12
3.3.3	Fonctionnalité	14
3.3.4	Le foncier	15
3.4	Cohabitation des usages	18
3.5	Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain	18
3.6	Prospective	18
3.7	Pistes d'action	18
4	GLOSSAIRE	19
4.1	Sigles et abréviations :	19
4.2	Vocabulaire spécifique :	19

1 Comment se découpent les fiches ?

Chaque fiche se décline sous le plan suivant :

1. **Contexte du site d'étude** : → Cette première partie permet de situer le territoire dans son contexte institutionnel, démographique et économique. On approfondit plus particulièrement :
 - 1.1. **Contexte du développement urbain** : → permet d'appréhender les évolutions passées et à venir de l'occupation des espaces, et notamment sur l'espace agricole
 - 1.2. **Contexte des potentialités agricoles** : → mise en évidence du contexte pédologique, climatique, topographique du secteur, afin de comprendre les contraintes de culture. On met par ailleurs en évidence les améliorations anthropiques (ponctuelles ou régulières), qui permettent d'améliorer le potentiel naturel des espaces pour la production agricole.
2. **Analyse des systèmes agricoles** → Cette deuxième partie permet d'entrer dans le « dur » du diagnostic agricole, selon une approche classique : productions, démographie agricole, foncier agricole (prix, disponibilité, perceptions).
 - 2.1. **Les productions et les filières** → ici sont évoquées les diverses productions (volumes, surfaces, évolutions), ainsi que leurs modes de valorisation (filières longues ou courtes, éventuels démarches qualités)
 - 2.2. **La démographie agricole** → On y trouve d'une part les données de cadrage (nombre d'exploitations, surfaces moyennes, main d'œuvre, types de structures, modalités de travail en commun le cas échéant), et d'autre part on y évoque la démographie agricole (âge des exploitants, perspectives de succession) et on propose un scénario tendanciel à 10 ans.
 - 2.3. **La fonctionnalité** → permet de comprendre les déplacements agricoles
 - 2.4. **Le foncier** : → à noter que l'analyse se fait en deux temps : tout d'abord, une synthèse des données du marché foncier issues de l'analyse réalisée par la SAFER (en annexe de chaque site), et ensuite une vision des acteurs rencontrés.
3. **Cohabitation des usages** → Dans cette troisième partie sont mis en évidence les modalités de cohabitation des usages et les éventuelles difficultés (conflits d'usage notamment). On y aborde aussi la demande environnementale et la manière dont elle est appréhendée en lien avec l'agriculture
4. **Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain** → Le bilan intègre une analyse des principales problématiques exprimées par les agriculteurs rencontrés, et une analyse du développement récent des exploitations, en veillant à faire la part des divers facteurs (contexte économique, démographie agricole, pression foncière...).
5. **Prospective** → Les éléments analysés permettent de proposer un scénario tendanciel pour l'agriculture du territoire étudié. Cette vision peut permettre de mettre en évidence des points sur lesquels la collectivité souhaite se positionner afin d'agir et d'infléchir l'hypothèse probable.
6. **Pistes d'action** → Les pistes d'action proposées sont à considérer comme des idées d'action pour la collectivité. Attention : chacune de ces pistes doit être étudiée avec les acteurs locaux afin d'en valider la pertinence et d'en garantir l'opérationnalité.

2 Clés de lecture générales

Tout au long des fiches, divers éléments permettent de prendre du recul par rapport aux données fournies :

- **Les citations des agriculteurs** rencontrés sont mises en évidence grâce à un code couleur particulier (*violet italique*). Elles permettent de donner un relief très intéressant au diagnostic, et les mots utilisés permettent souvent un meilleur ressenti de l'ambiance du terrain
 - o Exemple : « *je produis des céréales et des bovins viande, mais j'ai arrêté le bovin lait car je n'avais plus le temps* »
- **Les illustrations** proposées sont globalement synthétiques afin d'illustrer les propos. A noter que dans certains cas, des zooms sont proposés en annexe, afin de mieux visualiser un cas particulier.
- **Les encadrés** permettent la mise en perspective entre le diagnostic agricole au sens strict et les diverses démarches qui gravitent autour de cette thématique sur le territoire (politiques publiques notamment).

3 Clés de lecture détaillées

Les éléments décrits ci-après s'attachent à détailler points par point les fiches territoriales.

3.1 Page de garde

- Encadré présentant le travail de terrain effectué : La sélection des agriculteurs rencontrés (environ un tiers des exploitants du territoire) veille à intégrer les diverses productions en place dans un effort de représentativité. Sur les territoires présentant des productions particulières (IGP Ail d'Arleux, zone horticole à Dunkerque...), les échantillonnages ont mis l'accent sur ces spécificités.
- Carte permettant de repérer les exploitations : sur la carte proposée, on a fait figurer les exploitations rencontrées avec une couleur propre à chacune et la localisation du siège d'exploitation est mise en évidence par une icône en forme de carré.

3.2 Contexte du site d'étude

Cette première partie permet de situer le territoire dans son contexte institutionnel, démographique et économique, grâce à des données INSEE essentiellement.

L'évolution démographique, les profils socio-économiques et les polarités urbaines sont des éléments permettant d'appréhender la dynamique globale du territoire, et sous-entend le type de relations que le monde agricole et non-agricole peuvent entretenir.

Par exemple :

- *Un territoire avec une **forte croissance démographique** connaît probablement une artificialisation de ses terres et une mutation du profil de sa population, ce qui peut entraîner des **conflits** avec les agriculteurs (conflits d'usage, tension sur le foncier...)*
- *Un territoire **fortement polarisé par un centre urbain** peut vraisemblablement entraîner le phénomène de **communes-dortoir**, où la population s'implique moins dans la vie locale, et espère arriver à la campagne « avec les avantages sans les inconvénients »*
- *Le **profil socio-professionnel** est un indicateur sur le niveau de vie des habitants, et qui peut être intéressant si l'on s'intéresse aux **dynamiques de filières et à la commercialisation** : une population plus aisée sera peut-être plus encline à la démarche de s'approvisionner en produits de proximité, avec des démarches qualités...*

3.2.1 Contexte du développement urbain

Cette partie permet d'appréhender les évolutions passées et à venir de l'occupation des espaces, et notamment sur l'espace agricole.

Occupation de l'espace :

L'analyse de l'occupation de l'espace est réalisée à partir de données statistiques issues de la base de données SIGALE.

Les données à l'échelle départementale sont systématiquement indiquées afin de fournir une base de comparaison.

Evolution passée

L'évolution de la part relative des surfaces agricoles, naturelles et artificielles sont détaillées, en termes quantitatifs et qualitatifs.

A noter la présence d'une carte permettant de localiser les sites où les surfaces artificialisées ont progressé, avec une distinction de la vocation activité et de la vocation habitat.

Evolution à venir

L'analyse de l'évolution à venir s'attache à mettre en perspective :

- Les projets exprimés par la collectivité (sources : entretiens, documents d'urbanisme dont SCOT)
- La localisation des zones à urbaniser telles qu'affichées dans les documents d'urbanisme en vigueur
- Les contraintes de développement (risques naturels, industriels...). Ces contraintes conditionnent les projets exprimés, car elles s'imposent souvent aux décisions des élus locaux.

3.2.2 Contexte des potentialités agricoles :

Cette partie met en évidence le contexte pédologique, climatique, topographique du secteur, afin de comprendre les contraintes de culture.

Potentiel pédoclimatique

On y décrit la nature des sols, le relief, le climat, l'hydrographie.

Détermination de la qualité des sols :

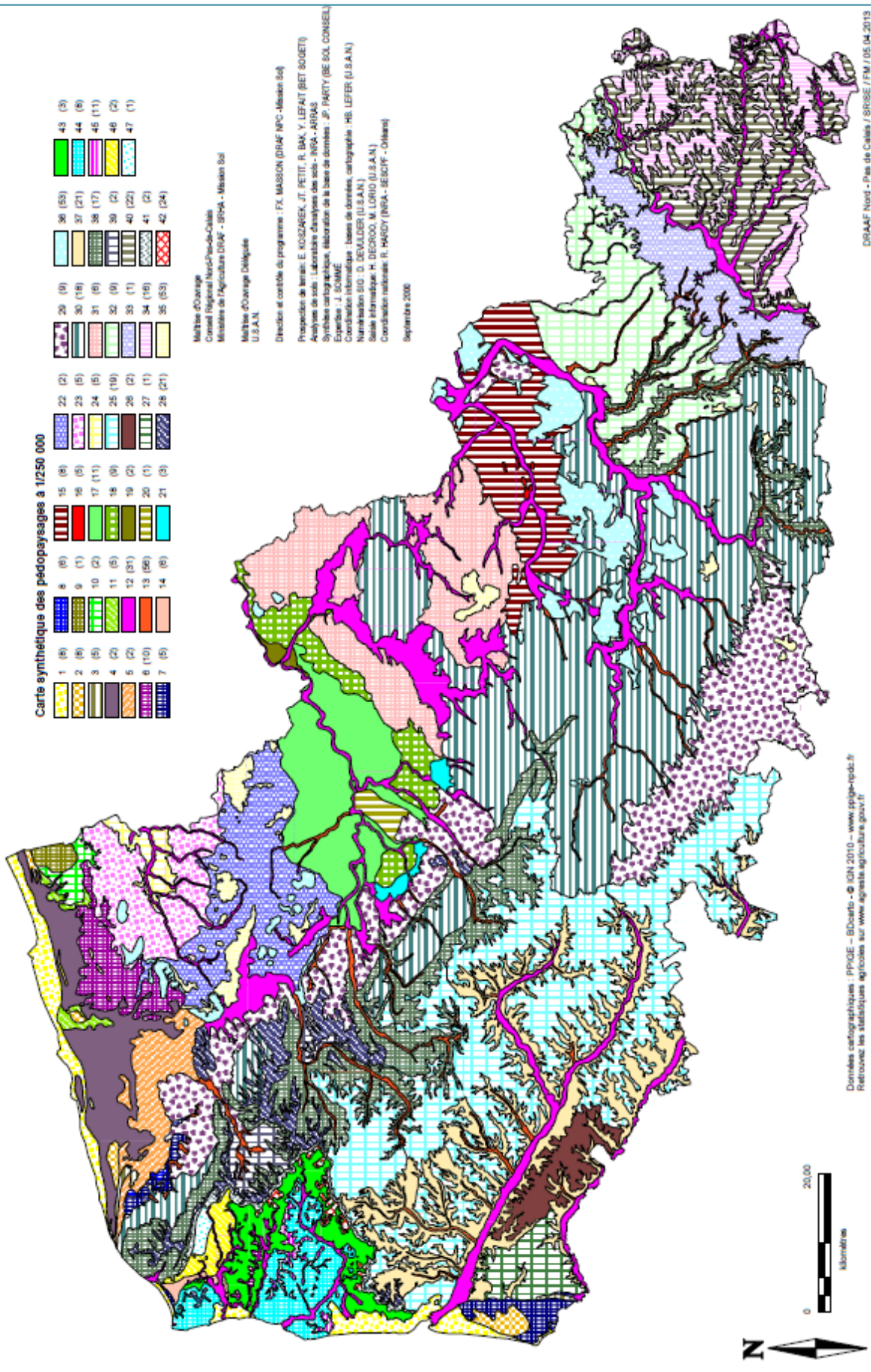
De façon générale, **une analyse pédologique fine n'est pas nécessaire pour estimer la qualité des terres** :

- La carte régionale des sols permet d'en appréhender la nature (part de sable, argile, limons), mais **ce sont essentiellement les usages (prairies ou terres arables notamment), et l'appréciation des agriculteurs, qui sont déterminant.**
- NB : L'avis des exploitants peut parfois être questionné lorsque la question est posée dans le cadre d'opérations foncières, et que l'exploitant est aussi propriétaire (« La terre est-elle aussi mauvaise/bonne qu'il prétend ? N'espère-t-il pas voir la terre passer en zone constructible, ou, si elle est déjà en zone constructible, de faire monter le prix ? »). Afin d'être le plus objectif possible, on peut recouper les avis d'agriculteurs voisins, ou encore de retraités agricoles qui n'ont pas d'enjeux directs sur les parcelles concernées. Néanmoins, la plupart du temps, les descriptions restent objectives.

La description d'un sol prend notamment en compte :

- **sa structure minérale**
 - *Dominante argileuse* : sols très plastiques mais sensibles à la météo (durs en cas de sécheresse, boueux en cas de pluies. Les agriculteurs doivent donc prendre en compte la météo afin de ne pas abîmer les sols et abîmer les récoltes.
 - *Dominante sableuse* : ces sols retiennent très mal l'eau, l'irrigation y est donc souvent nécessaire. Ce sont des sols généralement peu prisés pour les grandes cultures. En revanche, ils peuvent être très intéressants pour la production légumière (carottes, pommes de terre...) car les produits ont moins de défauts et se récoltent facilement.
 - *Dominante limoneuse* : ce sont les meilleurs sols.
- **son taux de matière organique** : plus il est élevé, meilleures sont les terres. Les pratiques agricoles peuvent influencer sur le taux de matière organique : les cultures intensives ont tendance à faire baisser ce taux tandis que l'épandage, les couverts végétaux inter culturaux peuvent l'améliorer.
- **son caractère hydromorphe** : une terre hydromorphe est généralement une terre de mauvaise qualité, avec peu de produits adaptés (prairies ou au mieux maïs). Ce caractère peut être amélioré par la mise en place de drains qui assainissent le sol.)
- La pente doit également être prise en compte. Plus elle est marquée, moins les sols sont qualitatifs (possibilité ou non de mécanisation, tendance à l'érosion et à la perte de matière...

Inventaire, Gestion et Conservation des Sols dans le Nord - Pas de Calais

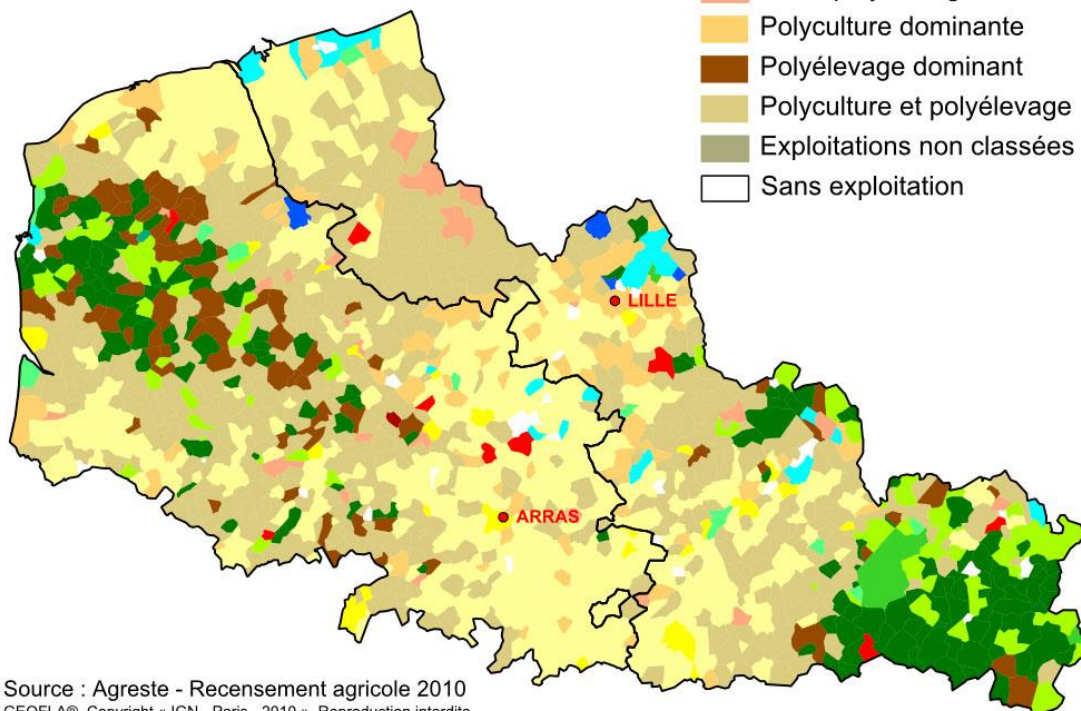
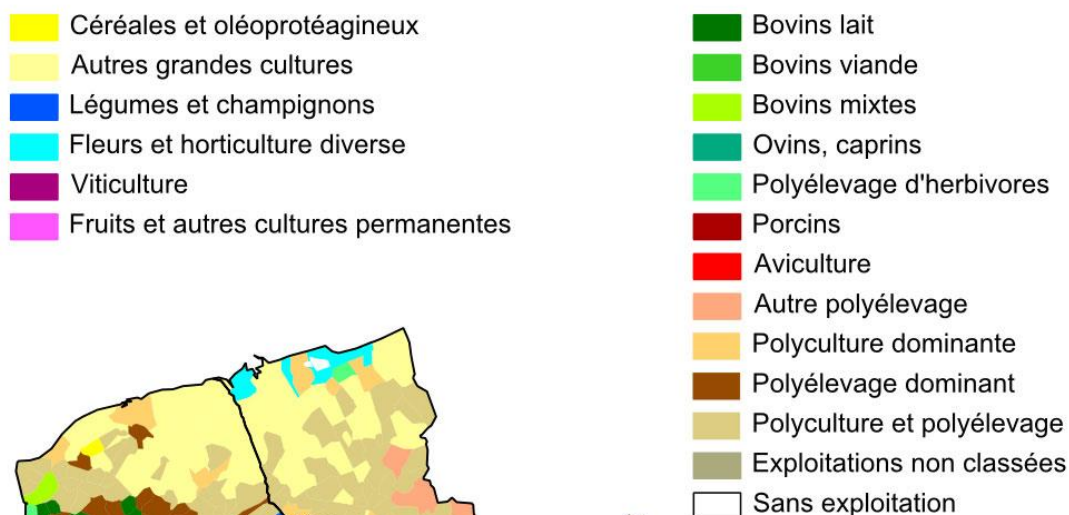


Légende associée aux types de sols :

	N _o	Définition
1A. Dunes et cordons littoraux	1	Sols peu évolués sableux, calcaires des dunes récentes / Régosols sableux, calciques, de dunes littorales
	2	Sols peu évolués sableux, décarbonatés ou acides, des dunes et cordons littoraux anciens surlevés / Régosols sableux, acides, de dunes littorales
	3	Sols peu évolués et bruns limono-sableux reposant sur des cordons de galets du Flandrien ou du Pléistocène / Régosols et brunisols sableux, calciques, sur galets d'alluvions marines
1B. Plaine maritime	4	Sols alluviaux calcaires limono-argileux à argilo-limoneux et sable (aval plaine) / Fluvisols et thalassosols, calcaires, rédoxiques d'alluvions marines
	5	Sols alluviaux calcaires limono-argileux à argilo-limoneux avec intercalation sableuse sur tourbe (amont plaine W) / Réductisols et thalassosols, tourbeux et tourbescents, calciques, à intercalation tourbeuse
1C. Marais, marécages et "Moères"	6	Sols alluviaux calciques argilo-limoneux à argileux sur sable et tourbe (amont plaine E) / Réductisols et thalassosols, tourbeux et tourbescents, calciques, d'alluvions marines
	7	Sols hydromorphes à tourbe affleurante ou subaffleurante / Réductisols et fluvisols rédoxiques, tourbeux, de marais
	8	Sols hydromorphes à tourbe affleurante et tuf calcaire associé (limon calcaire blanchâtre hydromorphe) / Réductisols et fluvisols rédoxiques, organiques, à tuf calcaire, de marais
	9	Sols de marais limono-argileux et argilo-limoneux sur sable ou tourbe des Grandes Moères / Fluvisols rédoxiques et thalassosols calcaires de marais (Grandes Moères)
2A. Vallées et vallons principaux	10	Sols de marais limono-argileux et argilo-limoneux sur sable et tourbe des Petites Moères et des marais associés / Fluvisols rédoxiques et thalassosols de marais (Petites Moères)
	11	Sols alluviaux à sable affleurant des chenaux associés aux Grandes et aux Petites Moères / Fluvisols récents, fluvisols rédoxiques et thalassosols calcaires de chenaux marécageux
2B. Plaine de la Scarpe	12	Sols alluviaux hydromorphes de texture variable des alluvions récentes des vallées larges (> 1km) / Fluvisols rédoxiques, rédoxiques et brunisols rédoxiques, localement tourbeux, d'alluvions récentes
	13	Sols alluviaux et alluvio-colluviaux hydromorphes de texture variable des alluvions récentes des vallées et vallées étroites (< 1km) / Fluvisols rédoxiques et brunisols rédoxiques, localement tourbeux, d'alluvions récentes
2C. Plaine de la Lys	14	Sols bruns acides et lessivés hydromorphes limono-sableux et sableux, des alluvions anciennes de terrasses alluviales / Brunisols et néoluvolsols rédoxiques d'alluvions anciennes
	15	Sols alluviaux hydromorphes limono-argileux de la plaine de la Scarpe / Fluvisols rédoxiques et rédoxiques, organiques à tourbescents, d'alluvions sableuses de la Scarpe
3A. Limons de la Flandre Intérieure	16	Sols alluviaux hydromorphes peu évolués sableux de la plaine de la Scarpe / Régosols et fluvisols plus ou moins rédoxiques, acides à calciques, d'alluvions sableuses de la Scarpe
	17	Sols alluviaux-colluviaux limono-argileux, calciques à calcaire en profondeur / Fluvisols rédoxiques, de limons de la Lys
	18	Sols alluviaux hydromorphes limono-argileux, sur sable de profondeur variable / Fluvisols rédoxiques, de limons sur sable de la Lys
	19	Sols alluviaux hydromorphes argilo-limoneux à limono-argileux / Réductisols et rédoxosols d'alluvions argileuses et limoneuses de la Lys
3B. Limons de l'Artois, du Cambésis, de l'Ostrevent et de la région de Lille	20	Sols alluviaux-colluviaux limono-argileux à argilo-limoneux, avec argile subaffleurante ("paccoubts") / Réductisols et rédoxosols d'alluvions argileuses de la Lys sur argile tertiaire
	21	Sols alluviaux hydromorphes argilo-limoneux à argileux, marécageux à tourbe / Réductisols tourbeux et tourbescents d'alluvions organiques de la Lys
	22	Sols bruns faiblement lessivés à bruns lessivés, limoneux à limono-argileux, hydromorphes, sur substrat profond argileux / Brunisols, néoluvolsols rédoxiques de limons éoliens sur substrat argileux
	23	Sols bruns faiblement lessivés à bruns lessivés, limoneux à limono-argileux, hydromorphes, sur substrat argileux / Brunisols, néoluvolsols rédoxiques de limons éoliens sur substrat argileux
	24	Sols bruns faiblement lessivés à bruns lessivés, colluvionnés, limoneux à limono-argileux, hydromorphes, sur substrat profond sableux / Néoluvolsols et luvolsols-colluvolsols rédoxiques de limons éoliens
	25	Sols bruns faiblement lessivés à lessivés hydromorphes sur craie, marnes et argiles à silex de l'Artois / Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, limoneux en surface, de limons éoliens sur craie, marnes et argiles à silex de l'Artois
	26	Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, limono-sablo-argileux en surface, de limons éoliens sur craie et argiles à silex de l'Artois
	27	Sols bruns faiblement lessivés à lessivés sur craie et argiles à silex de l'Artois, variante limono-sablo-argileuse en surface / Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, limono-sableux en surface, de limons éoliens sur craie et argiles à silex de l'Artois
	28	Sols bruns faiblement lessivés limoneux des plateaux déshydratés de l'Avant Pays d'Artois / Brunisols calciques et néoluvolsols de limons éoliens sur craie de l'Avant Pays d'Artois
	29	Sols bruns lessivés limoneux hydromorphes sur argile et argile sableuse de l'Avant Pays de l'Artois / Luvolsols, calcisols, néoluvolsols rédoxiques de limons éoliens sur substrat argileux de l'Avant Pays de l'Artois
3C. Limons du Hainaut et de la Thiérache	30	Sols bruns faiblement lessivés à calciques (granules de craie) de limons éoliens sur substrat crayeux peu profond à profond de l'Artois, de l'Avant Pays d'Artois, du Cambésis et du Mélant
	31	Brunisols, calcisols, néoluvolsols et luvolsols éoliens sur substrat crayeux peu profond à profond de l'Artois, de l'Avant Pays d'Artois, du Cambésis et du Mélant
	32	Sols bruns à bruns lessivés peu hydromorphes, de limons éoliens sur substrat argileux et sableux de la Région de Lille (Férrain, Weppes, Pévèle) localement formation à silex
	33	Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, de limons éoliens sur substrat argileux et sableux de la région de Lille (Férrain, Weppes, Pévèle) localement formation à silex
	34	Sols bruns lessivés et lessivés faiblement hydromorphes, de limons éoliens, sur matériaux divers (marnes, sables et argiles du Tertiaire) du Hainaut
	35	Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, de limons éoliens, sur matériaux divers (marnes, sables et argiles du Tertiaire) du Hainaut
	36	Sols bruns lessivés et lessivés hydromorphes, de limons éoliens, sur substrat mameux et argileux du Hainaut / Luvolsols-rédoxosols, de limons éoliens, sur matériaux argileux et mameux du Hainaut
3D. Reliefs résiduels associés aux dépôts limoneux	37	Sols bruns lessivés à lessivés, limoneux à limono-argileux, hydromorphes, de limons éoliens des collines de Thiérache / Néoluvolsols et luvolsols rédoxiques, de limons éoliens des collines de Thiérache
	38	Sols bruns limoneux hydromorphes, limono-sableux et sableux, peu à moyennement profonds, sur butte ou dôme résiduel sableux ou argileux du Tertiaire / Brunisols rédoxiques, de sables, de limons éoliens sur substrat sableux et argileux
3E. Formations de versants associés aux dépôts limoneux	39	Sols bruns limoneux à limono-argileux hydromorphes, sur argiles et sables du Tertiaire / Pélosols et brunisols rédoxiques, limono-argileux, d'argiles et sables du Tertiaire
	40	Sols bruns calciques et calcaires, limono-argileux à argilo-limoneux, de craie, marnes et calcaires / Rendosols, calcosols, calcisols et brunisols leptiques issus de craie (et schistes gréseux)
	41	Sols bruns calcaires sur craie et sols colluviaux limoneux loessiques / Rendosols, calcosols, calcisols colluviaux issus de limons et de craie
	42	Sols bruns calciques hydromorphes limono-argileux à argilo-limoneux, de limons et de marnes / Brunisols, calcisols et pélosols rédoxiques issus de limons et de marnes
4. Formations des collines argilo-calcaires Boulonnais pour l'essentiel	43	Sols bruns décarbonatés, argileux, limoneux ou sableux hydromorphes de matériaux divers (grès, schistes et marnes) / Brunisols, calcisols et colluvolsols rédoxiques, de matériaux divers (grès, schistes et marnes)
	44	Sols bruns calcaires superficiels de la bordure du Boulonnais / Rendosols issus de craie de la bordure du Boulonnais
	45	Sols bruns calcaires et calciques argileux et mameux hydromorphes du bas de versant de la bordure du Boulonnais / Rendosols, calcosols et calcisols issus de la mame crayeuse de la bordure du Boulonnais
	46	Sols bruns calciques à calcaires, argileux hydromorphes des reliefs peu accusés de la cuvette du Boulonnais / Rendosols, calcosols et calcisols pédosodiques pachiques issus des marnes
	47	Sols bruns calciques à calcaires et hydromorphes, argileux des reliefs accusés de la cuvette du Boulonnais / Calcisols pachiques, colluvolsols rédoxiques et pélosols rédoxiques et réductosols
	0	
	0	

C'est la diversité des productions autorisées qui détermine ce que l'on considère comme un « bon sol ». Par exemple, un sol sableux peut être très bon pour la production de carottes (rendement élevé, régularité des légumes...), mais n'aura pas de très bons résultats en productions de céréales.
 NB : pour la vigne, les sols considérés comme ayant un faible potentiel agronomique pour les cultures annuelles sont généralement privilégiés.

Orientation technico-économique de la commune



A partir de cette carte, on peut repérer de façon grossière que les terres du Nord sont globalement de bonne qualité (forte représentation de la dominante « grandes cultures » et « polyculture élevage »). Les secteurs qui voient les légumes et les fleurs se développer sont parmi les plus qualitatifs. En revanche, les secteurs Scarpe-Escaut et Avesnois, où l'élevage est prédominant, indique des terres de moindre qualité.

Attention : la qualité des sols ne doit pas être le seul critère pour déterminer quels sont les espaces agricoles à enjeux : sa **fonctionnalité** est fondamentale (voire prioritaire par rapport à la qualité des terres). Voir partie fonctionnalité 3.3.3

Ressources naturelles :

Les éléments naturels formant la trame du territoire y sont sommairement énumérés. Ces éléments, s'ils sont nombreux et/ou avec une forte valeur en termes de biodiversité, peuvent laisser entendre que des réglementations assez musclées y sont mises en place et peuvent avoir un impact sur les pratiques agricoles. *Voir partie cohabitation des usages 4.*

Risques naturels :

On met ici essentiellement les risques éventuels d'inondation. Le risque d'inondations, accompagné de plans de prévention des risques, est un critère à avoir en tête sur la limitation des zones constructibles, pouvant reporter la pression foncière sur d'autres sites.

Améliorations anthropiques :

Les améliorations anthropiques permettent d'améliorer le potentiel agronomique naturel des terrains (exemple : digue, drains, irrigation...), ou d'adapter les pratiques à la nature des sols (exemple : choix de période pour passer dans un champ afin d'éviter le tassement des terres...).

Les installations peuvent être patrimoniales ou récentes.

Elles impliquent un investissement financier et un entretien régulier. De plus, dans certains cas elles bénéficient non seulement à l'agriculture, mais à l'ensemble des occupants du territoire (exemple : waterings que permettent la viabilisation de marais). Dans certains cas, on peut ainsi remarquer que le financement et la gestion de l'entretien de ces équipements peuvent constituer des sources de conflit d'usage entre agriculteurs et collectivité (les subventions qui se réduisent, les agriculteurs qui ont l'impression de payer pour tout le monde et/ou ont le sentiment que leur travail n'est pas reconnu d'utilité publique...)

3.3 Analyse des systèmes agricoles

Cette partie permet d'entrer dans le « dur » du diagnostic agricole, selon une approche classique : productions, démographie agricole, foncier agricole (prix, disponibilité, perceptions).

3.3.1 Les productions et les filières

Présentation des productions :

- les productions présentes sur un territoire résultent des potentialités agronomiques des sols, du contexte économique des diverses filières, de la présence ou non d'un réseau aval structurant, de l'équilibre économique de chaque exploitation, ou encore des goûts individuels des producteurs (exemple : passion pour l'élevage).

Ici c'est surtout l'évolution (part relative de chaque production, volumes) qui est intéressante à étudier.

La tendance générale est à la simplification des ateliers et au recul de l'élevage en faveur des grandes cultures. D'autres modalités d'évolutions sont donc plutôt à imputer à des paramètres propres au territoire.

Modes de valorisation :

- Filières longues :
 - o La structuration des filières passe par la présence d'opérateurs avals (transformation, commercialisation). La présence de ces outils est garante d'une certaine solidité des filières. Au sein du département du nord, le tissu de structures est très étoffé (contrairement à d'autres zones du territoire français), et reste donc globalement performant.
 - Depuis quelques années, avec le développement de la cotation des produits agricoles, les contrats peuvent être mis en place sur plusieurs campagnes (années) à l'avance.
 - o A noter que certains opérateurs ont certaines exigences en termes de qualité, ce qui implique que les producteurs doivent respecter certaines pratiques (et que pour les respecter, cela implique parfois des conflits d'usage).
 - Exemples : ramassage des betteraves sur un pas de temps restreint, qui peut entraîner des difficultés pour les automobilistes : boue... ; refus de déchets dans les camions de livraison de légumes ou pommes de terres industrielles ; impératif de l'irrigation pour les légumes (permettant de sécuriser la récoltes et garantir un produit attractif)...
- Filières de proximité : si les filières longues sont fort développées dans le Nord, en revanche les filières de proximité, liées à des productions adaptées à la vente au consommateur, sont bien moins développées. Il faut distinguer deux types de filières de proximité :
 - o Il existe une certaine tradition rurale d'achat à la ferme, mais souvent lorsque les exploitations se développent et simplifient leurs productions, cette démarche disparaît peu à peu.
 - o Les nouvelles formes de vente directe, avec des modèles d'exploitations essentiellement construites sur ce type de circuit, sont en général moins présentes.
- Projets : l'encadré sur les projets permet de visualiser si les exploitations sont plutôt en phase de résistance (presque uniquement des projets liés à de nouveaux bâtiments), ou si des dynamiques alternatives se créent (exemple : mutualisation d'outils, formation de collectifs...).

- Quelques repères économiques :

o Chiffre d'affaire généré par 1 hectare de surface agricole :

- 1 hectare de blé tendre : $(90 \text{ q/ha}) \times (15 \text{ à } 20 \text{ €/q}) = 1350 \text{ à } 1800 \text{ €}$
- 1 hectare de betterave : $(85 \text{ t/ha}) \times (30 \text{ €/t}) = 2550 \text{ €}$
- 1 hectare de pomme de terre : $(45 \text{ t/ha}) \times (40 \text{ à } 160 \text{ €/t}) = 1800 \text{ à } 7200 \text{ €}$
- 1 hectare de prairie avec un chargement de 2 UGB / unités gros bétail (soit 2 vaches laitières) : $2 \times (5000 \text{ L lait}) \times (0,3 \text{ €/L lait}) = 3000 \text{ €}$

o Valeur vénale des terres :

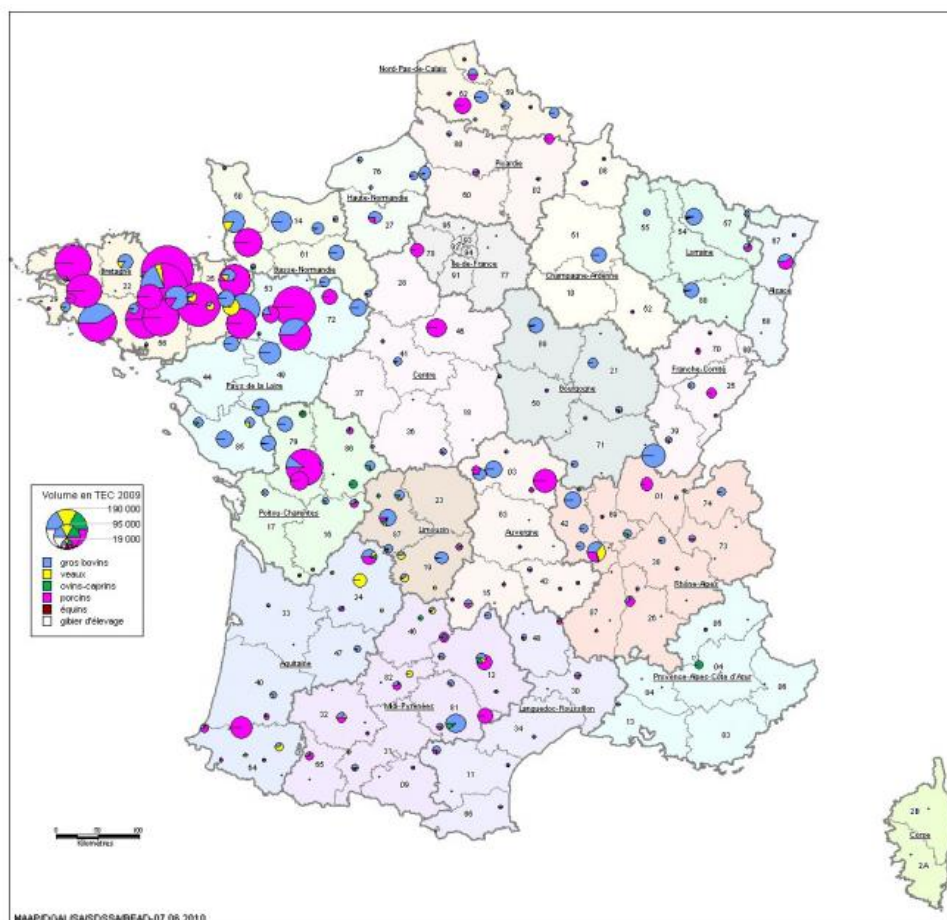
	Prix des terres louées (2013, € courant/ha) à destination agricole
Flandre intérieure / Flandre maritime	4 750
Région de Lille Pévèle	5 380
Plaine de la Scarpe	5 160
Hainaut	4 470
Thiérache	4 450
Plaine de la Lys	5 130
Cambésis	4 360
MOYENNE NORD	4 750

Le prix des terres agricole est par ailleurs très inférieur au prix des terrains à bâtir. Les prix sont multipliés par des ordres de grandeur 100 à 1000.

Remarque : localisation des abattoirs de boucherie en France en 2010

(source : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CGAAER_10227_2011_Rapport.pdf Filière Abattoir : Synthèse des études et données économiques et sanitaires disponibles fin 2010, CGAAER 2011)

Commentaire : Un maillage relativement développé même si les volumes abattus n'égalent pas ceux du Grand Ouest français.



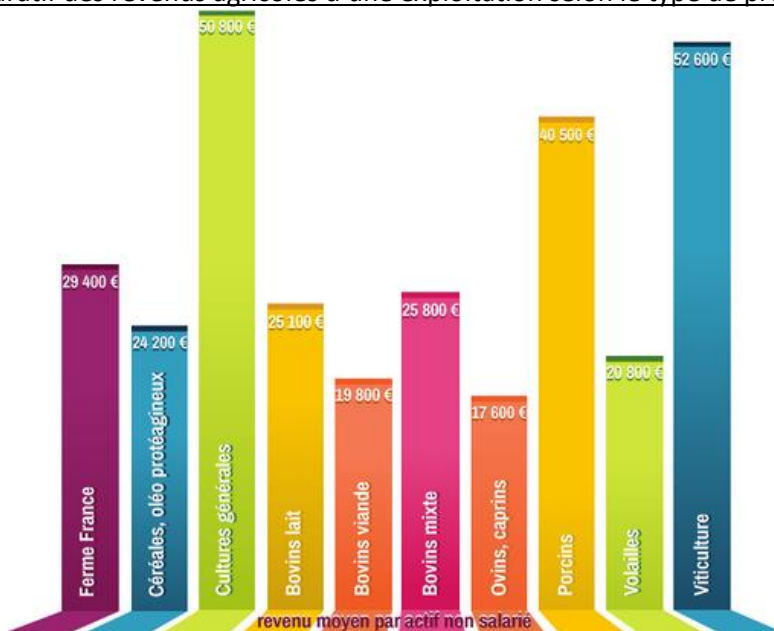
3.3.2 La démographie agricole

Données de cadrage

Cette partie regroupe les données de cadrage (nombre d'exploitations, surfaces moyennes, main d'œuvre, types de structures, modalités de travail en commun le cas échéant). Ici encore, c'est l'analyse de l'évolution, et la comparaison au département qui doit être observé.

- A noter que des éléments intéressants peuvent être tirés de l'observation du marché de l'emploi et des modes de travail. On peut ainsi savoir si les exploitations du territoire sont économiquement viables ou si les agriculteurs doivent avoir un deuxième emploi afin d'assurer leurs revenus.

Comparatif des revenus agricoles d'une exploitation selon le type de production



<http://www.terre-net.fr/>

Part d'aides au sein du revenu agricole

OTEX	Revenu moyen triennal 2010-2011-2012	Aides 2010 moyennes par exploitation	Part d'aides au sein du revenu agricole
Grandes cultures	59 500	26 660	45%
Polyculture élevage	35 800	28 957	81%
Bovins lait herbe et mixte	27 000	21 375	79%
Bovin lait maïs	27 000	31 394	116%
Bovins viande mixte et maïs	16 800	30 860	184%
Ovins caprins	18 600	12 792	69%
MOYENNE	35 000	22 689	65%

Tableau réalisé à partir des données issues du document :

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_presentation_redistribution_PAC_cle81d57e.pdf consulté le 15 décembre 2014

Attention, ce tableau doit être manipulé avec précaution car d'une part les chiffres sont variables d'une année à l'autre et d'autre part il s'agit de moyennes grossières ne prenant pas en compte la diversité des systèmes.

Démographie agricole

Concernant l'analyse de la démographie agricole (âge des exploitants, perspectives de succession), on rencontre sur l'ensemble du département des difficultés d'installation, notamment pour les jeunes hors cadre familial.

Le cas échéant, on repère les démarches locales afin d'appuyer l'installation agricole.

Un scénario tendanciel à 10 ans est proposé, qui permet d'estimer si le territoire doit encore connaître une grande phase d'évolution ou si le tissu agricole doit plutôt rester stable.

3.3.3 Fonctionnalité

Fonctionnalité du parcellaire

On s'intéresse tout d'abord au parcellaire des exploitations, et si l'exploitant le juge plutôt groupé (fonctionnel) ou morcelé (non fonctionnel, avec plus de déplacements nécessaires).

Peuvent jouer sur la fonctionnalité du parcellaire :

- la configuration naturelle du territoire,
- le fait qu'il n'y ait pas eu de réorganisation parcellaire récente (type remembrement),
- ou encore le développement urbain associé à un phénomène de mitage / création de dents creuses.

Parcelles de proximité

Il s'agit des parcelles garantissant la fonctionnalité des exploitations d'une part (exemple : prairie de proximité), ou encore de la notion de taille minimum pour la viabilité d'une exploitation (variable selon le modèle économique). Ces parcelles peuvent être considérées comme des espaces à enjeux prioritaires pour l'agriculture.

Classement des terres

La distinction entre le zonage A (agricole) ou N (naturel) d'une parcelle joue plus particulièrement sur la constructibilité de bâtiments agricoles.

S'il s'agit de prairies humides, ce classement peut paraître pertinent. En revanche, s'il s'agit de prairies de proximité du corps de ferme, ce classement, limitant les possibilités d'évolution économique de l'exploitation, peut éventuellement être problématique pour l'exploitant.

Surfaces d'épandage des boues

Les exploitations doivent respecter un plafond d'azote organique issu de l'élevage fixé à **170 kg/ha** (division par la surface agricole utile de l'exploitation (SAU)).

Le rejet moyen d'une vache laitière en azote est estimé en fonction de :

- de la production laitière annuelle : quantité annuelle de lait livrée, divisée par le nombre de vaches laitières présentes dans l'année, puis divisée par le coefficient 0,92 afin de tenir compte des périodes de tarissement
- du temps passé au pâturage

Les besoins des cultures en azote sont exprimés en fonction du rendement de la culture ou de manière forfaitaire :

Cultures	Besoins
Blé	3 kg/q
Orge brassicole	2.5 kg/q
Maïs grain	2.2 kg/q
Maïs fourrage	13 kg/tMS
Pomme de terre type Bintje	275 kg/ha
Betterave	220 kg/ha
Colza	6.5 kg/q

La circulation

Les conditions de circulation sont un paramètre de fonctionnalité. La proximité urbaine voire l'enclavement pose généralement des difficultés.

3.3.4 Le foncier

Données chiffrées

La synthèse des données du marché foncier issues de l'analyse réalisée par la SAFER met en avant :

- La description du marché foncier sur la période 2007-2012 : nombre de transactions, surfaces concernées, valeurs associées, types d'usages, distinction du bâti et du non-bâti.
 - o NB : l'étude détaillée est située en annexe.
 - o Le marché bâti est souvent affecté à la destination « maison de campagne ».
- Les prix du foncier à l'achat.
 - o On distingue le prix des terres non louées (une faible part des transactions), des terres louées.
 - o L'indice de perturbation de marché agricole (IPMA), lorsqu'il est différent de zéro, indique que certaines transactions ont affichés des prix très élevés par rapport à la moyenne. Cela traduit souvent le phénomène de vente de terrain à bâtir, ou de changement de destination des bâtiments agricoles.

Lecture des graphiques :

1. **Marché rural 2007-2012** : Les graphiques décrivent le marché foncier agricole sur les 5 dernières années de 3 manières différentes.
 - o Le premier graphique décrit le marché en termes de **nombre de biens échangés**.
 - **La courbe permet de savoir s'il y a eu globalement peu ou beaucoup de transactions selon les années** et distingue les biens bâtis (corps de ferme) des biens non bâtis (champs).
 - **Le camembert précise, en cumulé, les types d'usage des biens échangés.** Ces biens peuvent être à destination :
 - **Agricole** : les terres agricoles restent agricoles et sont généralement échangées entre exploitants
 - **Forêts, landes, friches** : le marché rural inclut les parcelles naturelles. Généralement cela concerne peu les échanges agricoles.
 - **Loisirs** : les espaces agricoles ou naturels sont destinés à devenir des espaces non plus exploités pour la production agricole ou sylvicole, mais pour devenir des espaces récréatifs (exemple : golf, base de loisir, circuits moto-quad...)
 - **Maisons à la campagne** : concerne les biens bâtis, des corps de ferme qui ne sont plus utilisés et qui changent de destination pour devenir des logements. Lorsque le chiffre est élevé, il est intéressant d'aller regarder, sur carte, où se situent ces bâtiments. S'agit-il de bâtiments enclavés dans le village et qui sont ainsi revalorisés ? Ou s'agit-il de fermes isolées, ce qui peut parfois être générateur de conflits de voisinage lorsque les terres agricoles de proximité restent exploitées ?
 - **Urbanisation** : il s'agit le plus souvent de biens non bâtis, classés en terre à bâtir, qui sont prélevés pour être urbanisés et disparaissent ainsi du volume de terres agricoles.
 - Attention, ces données ne suffisent pas à connaître les surfaces échangées ni les prix correspondants.
 - o Le deuxième graphique décrit le marché en termes de **surfaces échangées**.
 - Cette donnée, plus que le graphique précédent, permet de décrire le marché foncier. Couplé à l'analyse du nombre de biens échangés, il permet de visualiser les tailles moyennes des biens échangés surtout pour les biens non bâtis

(beaucoup de parcelles de petite taille, ou quelques parcelles de taille conséquentes).

- Le camembert permet de voir quels usages sont concernés. De façon générale, les espaces à destination « agricole », non bâtis, présentent les surfaces les plus importantes, et de loin. Lorsque la part dédiée à l'urbanisation est importante, cela traduit une expansion récente de l'urbanisation sur le secteur étudié.
- Le troisième graphique décrit le marché en termes de valeur financière échangée.
 - De façon générale :
 - les biens bâtis ont une valeur plus importante que les biens non bâtis.
 - Les terres destinées à l'urbanisation ont une valeur plus importante que les terres destinées à l'usage agricole
- Attention : selon l'échelle d'étude des territoires, les chiffres sont à manipuler avec précaution, surtout lorsqu'on ne prend en compte que une à 5 communes.

2. Le prix des terres et prés loués

Le graphique indique le prix moyen des terres et prés loués (occupés) sur la période 2007-2012, avec les maximales et minimales, et à l'échelle de la Petite Région Agricole (voir glossaire) correspondant au territoire étudié.

- On distingue les terres et prés loués (avec un bail en vigueur au moment de la transaction) des terres et prés libres (sans exploitant : l'acheteur peut immédiatement exploiter ces terres).
- Le marché des terres louées est beaucoup plus important que celui des terres libres. En conséquence, il est possible de réaliser une analyse graphique de l'évolution des terres louées tandis que les données sont trop peu nombreuses pour proposer une moyenne pertinente du prix des terres libres.

Achat et location, quelques ordres de grandeur :

	Prix des terres louées (2013, € courant/ha)	Pris des terres libre (2013, € courant/ha)	Prix du fermage
Flandre intérieure / Flandre maritime	4 750	12 870	Environ 100 €/ha selon type de production (indice variable et annuellement défini par la préfecture ; indice 2014 : 108,3)
Région de Lille Pévèle	5 380	13 650	
Plaine de la Scarpe	5 160	8 800	
Hainaut	4 470	9 100	
Thiérache	4 450	6 590	
Plaine de la Lys	5 130	11 930	
Cambrésis	4 360	11 060	
MOYENNE NORD	4 750	10 800	

Outre ces tarifs officiels, la pratique du « pas de porte » (ou « chapeau » ou « arrière-fumure » ou « dessous de table ») s'est développée dans le département du Nord. Il s'agit d'une sorte de droit d'accès payé par l'exploitant à son prédécesseur pour l'usage de la terre, lors du fermage ou lors de l'achat de terres libres. Le prix d'accès à la location peut ainsi s'élever, selon les personnes rencontrées, jusqu'à 10 000 €/ha (sans pour autant en être propriétaire).

Cette pratique s'est développée mais son statut n'est pas clarifié. Elle génère une pression foncière très importante. Et les conséquences sont de plus en plus nettes : seules les plus grosses exploitations peuvent s'aligner, et c'est ainsi que le phénomène de diminution du nombre d'exploitations et de développement de superstructures se poursuit.

Vision des acteurs

La vision des acteurs rencontrés permet d'enrichir les données statistiques par un ressenti terrain. On obtient des pistes de réponses sur les facteurs de pression foncière, et l'on peut notamment distinguer :

- Comment est l'ambiance entre agriculteurs
- Si le territoire connaît actuellement une forte pression de l'urbanisation
- Si c'est l'urbanisation du territoire d'étude ou de territoires voisins qui provoque la tension foncière

L'encadré relève les démarches locales pour travailler sur cette thématique, comme par exemple les conventions SAFER, les réserves foncières... à noter toutefois que la pression foncière étant de plus en plus marquée, la marge de manœuvre des collectivités est de plus en plus limitée (grosses difficultés à constituer des réserves foncières).

3.4 Cohabitation des usages

Cette partie met en évidence les modalités de cohabitation des usages et les éventuelles difficultés (conflits d'usage notamment).

On y aborde aussi la demande environnementale et la manière dont elle est appréhendée en lien avec l'agriculture.

Les pratiques peuvent être plus ou moins intéressantes en termes de biodiversité (une prairie extensive a beaucoup plus d'intérêt qu'une terre arable).

D'autre part, certaines démarches volontaristes permettent d'améliorer le rôle environnemental de l'agriculture.

3.5 Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

Le bilan intègre une analyse des principales problématiques exprimées par les agriculteurs rencontrés. Lors de chaque entretien, l'agriculteur pouvait choisir 3 difficultés numérotées de 1 (plus forte) à 3. Ces résultats ont été comparés en pourcentages et présentés sous forme de graphique.

On perçoit ainsi les difficultés générales de la profession (paperasse et respect des normes), ainsi que d'autres difficultés propres au territoire, qui permettent plus particulièrement de comprendre s'il y a des difficultés localisées.

L'analyse proposée s'attache à comprendre le développement récent des exploitations, en veillant à faire la part des divers facteurs (contexte économique, démographie agricole, pression foncière...).

On peut ainsi souvent considérer que le contexte économique des filières agricoles est un paramètre prépondérant et valable à tous les niveaux. Les autres paramètres peuvent ensuite être creusés.

3.6 Prospective

Les éléments analysés permettent de proposer un scénario tendanciel pour l'agriculture du territoire étudié. Cette vision peut permettre de mettre en évidence des points sur lesquels la collectivité souhaite se positionner afin d'agir et d'infléchir l'hypothèse probable.

3.7 Pistes d'action

Les pistes d'action proposées sont à considérer comme des idées d'action pour la collectivité.

Attention : chacune de ces pistes doit être étudiée avec les acteurs locaux afin d'en valider la pertinence et d'en garantir l'opérationnalité.

4 Glossaire

4.1 Sigles et abréviations :

- **AB** : agriculture biologique
- **EA** : exploitation agricole
- **Ha** : hectare
- **IPMA** : indice de perturbation du marché agricole
- **OTEX** : orientation technico-économique
- **UGB** : unité gros bovin

4.2 Vocabulaire spécifique :

- **Agriculture biologique** : Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- **Agriculture intégrée** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- **Agrosystème** : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- **Agroforesterie** : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- **Aliments concentrés** : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agro-industrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour compléter les repas principaux.
- **Assolement** : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- **Autoconsommation** : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- **Conversion en agriculture biologique** : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- **Drain** : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- **Drainage** : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- **Fascine** : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- **Ferme pédagogique** : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra-scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.

- **Elevage hors-sol ou industriel** : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- **Hydromorphie** : qualité de d'un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- **Intensification des cultures** : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- **Intrant** : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- **Itinéraire technique** : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »
- **Maïs grain et ensilage** : Le terme de **maïs grain désigne le maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage** désigne le maïs, dont la plante entière est appelée **maïs fourrage**, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- **Multifonctionnalité de l'agriculture** : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)
- **Naissance / engraissement** : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissance, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- **Non labour** : (voir technique culturale simplifiée)
- **Petite Région Agricole** : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- **Pluriactivité** : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- **Polyculture-élevage** : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- **Retournement de prairie** : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- **Rotation culturale** : Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- **Signes officiels de qualité (SOQ)** : déterminés par la réglementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- **Simplification culturale** : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation

- **Système diversifié** : Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- **Système intégré** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- **Transmissibilité** : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié** : Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- **Viabilité économique** : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en termes de valeur ajoutée et de revenu
- **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage.